



Plainte lors de l'hospitalisation

Par **sandrine**, le **15/01/2009** à **22:29**

Bonjour,

mon conjoint qui est hospitalisé s'est fait dérober des biens par son ex compagne à l'intérieur de l'hopital et il souhaite porter plainte.

Il ne peut pas sortir pour le moment.

Quelle est la procédure à suivre ? Une lettre au procureur ? Faire venir un gendarme dans l'établissement ?

Merci beaucoup de votre aide,

Cordialement,

Sandrine